

*Questions au Feuilleton*

5. a)	Tory, Tory, Deslauriers & Binnington	Keyser, Mason, Coleman, McTavish & Lewis
Paiement des dépenses supplémentaires facturées:		
Honoraires versés à divers assistants	\$ 6,745.66	\$13,836.79
Déplacements, téléphone, fournitures, messageries, recherches, services de bibliothèque, photocopie	\$ 7,618.26	\$ 4,364.27
b) Total des autres paiements	\$14,363.92	\$18,201.06

**M. Lewis:** Madame le Président, j'invoque le Règlement. C'était une excellente dissertation que nous venons d'entendre. Le secrétaire parlementaire aurait-il l'obligeance de nous rappeler la date à laquelle cette question a été posée?

**M. Flis:** Madame le Président, la question a été déposée le 21 février 1983.

**M. Lewis:** Je trouve cela étonnant, madame le Président, et je suis sûr que tous mes collègues de ce côté-ci partagent mon avis. Le *Feuilleton* compte quelque 4,700 questions dont certaines datent de mars 1980, mais le gouvernement a sorti celle-ci la semaine dernière et nous a obtenu très rapidement la réponse. Voilà qui prouve que le gouvernement ne s'intéresse pas vraiment à répondre aux questions à moins de pouvoir leur donner une teinte politique. Nous avons vu aujourd'hui un exemple lamentable de la façon dont on devrait éviter de répondre aux questions à la Chambre. J'ai vraiment honte du gouvernement.

**M. Smith:** Madame le Président, je suis ravi que nous ayons pu répondre aussi rapidement à cette question importante. Je tiens à rappeler qu'au cours de la session, le gouvernement a répondu à 3,953 questions inscrites au *Feuilleton*, c'est-à-dire à 83.7 p. 100 d'entre elles. Il est donc d'un ridicule consommé pour le député de Simcoe-Nord (M. Lewis) de prétendre que nous n'avons guère envie de répondre à ces questions. Au contraire, nous y répondons promptement.

**M. Flis:** Madame le Président, je sais gré au député d'avoir soulevé la question. Du fait de sa longue expérience, il devrait savoir que les réponses à certaines questions sont très faciles à obtenir; essayons alors de les communiquer immédiatement. Mais pour d'autres, il faut consulter plus d'un ministère, faire des recherches approfondies, ce qui entraîne de grandes dépenses pour le gouvernement. Il faut donc plus de temps pour en obtenir les réponses.

Je sais que je me fais le porte-parole du ministère des Transports quand j'affirme que, dès que nous avons la réponse en main, nous faisons tout pour la transmettre aussi vite que possible.

**M. Lewis:** Madame le Président, je voudrais que le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) nous dise si le gouvernement a déjà répondu aussi rapidement à une question, et s'il devrait d'après lui mêler la politique à un sujet aussi grave que la catastrophe de Mississauga.

**M. Smith:** Madame le Président, bien entendu, nous répondons aux questions dès que nous en obtenons la réponse. Je ne vois vraiment pas en quoi une réponse succincte et précise, dans laquelle sont établis des faits, peut être considérée comme une manœuvre politique, surtout que l'auteur de la question vient lui-même de Mississauga et que l'accident s'est produit dans sa circonscription.

**M. McKnight:** Madame le Président, je tiens à rappeler au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé que j'ai fait inscrire une question au *Feuilleton* concernant les calendriers que distribue VIA Rail. C'est une question fort simple. Je l'ai fait inscrire au *Feuilleton* bien avant celle de son collègue du gouvernement à laquelle il vient tout juste de répondre. Elle a paru le 19 janvier. J'ai demandé combien coûtait ce calendrier, combien d'exemplaires on avait fait imprimer et qui en avait autorisé l'impression.

Ce n'est pourtant pas une question difficile. Je regrette de ne pas siéger sur les banquettes du gouvernement, ne serait-ce que pour qu'on réponde rapidement à mes questions. J'aimerais être à la place du député de Mississauga (M. Fisher) qui a demandé, qui a exigé plutôt que l'on fasse enquête.

**M. Smith:** Monsieur le Président, je me ferai certes un plaisir de demander ces renseignements au nom du député. Je ferai de mon mieux pour qu'on lui réponde rapidement. Nous ne demandons pas mieux que de collaborer avec les députés.

**M. Taylor:** Madame le Président, j'espère bien que le secrétaire parlementaire ne va pas me dire à moi aussi qu'il se fera un plaisir d'obtenir ces renseignements pour moi. J'ai posé ma question le 2 avril 1981. Les listes étaient déjà prêtes à l'époque. J'ai demandé quel était le nom des gens qui avaient été invités au dîner du président Reagan. J'ai découvert qu'il y avait à cette réception certains candidats libéraux défaits. Serait-ce parce qu'on a réservé un traitement de faveur à ces candidats libéraux défaits qu'on n'a pas encore répondu à ma question ou serait-ce devenu une habitude chez les libéraux de toujours se partager l'assiette au beurre, sans laisser personne d'autre s'en approcher?

Je voudrais qu'on réponde à ma question. Les listes ont été dressées il y a deux ans. Pourquoi tant tarder à me répondre? Voilà ce que j'aimerais savoir.

• (1540)

**M. Smith:** Madame le Président, je suis révolté d'entendre le député faire d'aussi basses insinuations à l'endroit de Canadiens respectables qui ont été invités à ce dîner. Je me ferai un plaisir de trouver la réponse à sa question. Il dit que c'est le genre de chose qu'il ne veut pas m'entendre dire; je les lui dis quand même. Je répète que je me ferai un plaisir de trouver ces renseignements pour lui.

**M. Taylor:** Madame le Président, les candidats conservateurs et néo-démocrates défaits sont aussi des citoyens respectables. On devrait avoir autant de considération pour eux que pour les candidats libéraux défaits; que le secrétaire parlementaire ne me serve pas ces fariboles.